

Année académique 2025 - 2026

Département Arts, Business et Communication

Bachelier : assistant de direction option : langues et gestion

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél: +32 (0) 65 40 41 44 Fax: +32 (0) 65 40 41 54 Mail: eco.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE AD234 Pratique du Métier 2						
Ancien Code	ECAD2B34AD234	Caractère	Obligatoire			
Nouveau Code	MOAD2340					
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2			
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h			
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Christelle DANCSA (dancsac@helha.be)					
Coefficient de pondération		20				
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC				
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français				

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement s'inscrit dans le développement pédagogique de la formation ainsi que dans la préparation des étudiant(e)s à leur insertion dans le monde professionne

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette unité d'enseignement, il est attendu de l'étudiant(e) qu'il soit capable

- -de gérer, un projet de moyenne envergure similaire à ceux qu'il rencontrera dans l'exercice de son futur métier
- -d'identifier les réalités, exigences et contraintes du métier dans divers domaines d'activités,
- -de développer des savoir-faire et savoir-être sur le terrain,
- suite à une première expérience de terrain, de s'interroger sur son projet professionnel, ses atouts et ses limites afin de faciliter son insertion ultérieure dans la vie professionnelle

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECAD2B34AD234A Conférences, visites, stages et séminaires

24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECAD2B34AD234A Conférences, visites, stages et séminaires

20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage

sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).



Année académique 2025-2026

Département Arts, Business et Communication

Bachelier : assistant de direction option : langues et gestion

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél: +32 (0) 65 40 41 44 Fax: +32 (0) 65 40 41 54 Mail: eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Conférences, visites, stages et séminaires							
Ancien Code	3_ECAD2B34AD234A	Caractère	Obligatoire				
Nouveau Code	MOAD2341						
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2				
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h				
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Christelle DANCSA (dancsac@helha.be)						
Coefficient de pondération		20					
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français					

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage s'inscrit dans la préparation des étudiant(e)s à leur insertion dans le monde professionnel.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Le stage doit permettre à l'étudiant(e) d'appréhender le monde du travail et ses exigences fondamentales, d'observer et d'analyser les méthodes de travail de base au sein d'une entreprise ou d'un organisme. Au terme de cette activité d'apprentissage, il est attendu de l'étudiant(e) qu'il soit capable de développer des savoirs, savoir-faire et savoir-être nécessaires à son futur métier et de s'interroger sur son projet professionnel, ses atouts et ses limites afin de faciliter son insertion ultérieure dans la vie professionnelle.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les différentes tâches de l'activité d'apprentissage sont fixées par la personne responsable de l'étudiant(e) au sein de l'entreprise ou de l'organisme.

Démarches d'apprentissage

L'apprentissage de l'étudiant doit être fait dans le respect de la convention de stage d'insertion professionnelle et des consignes et contraintes qui lui sont données par les membres du personnel désignés comme « encadrants » au sein de l'entreprise ou de l'organisme.

Dispositifs d'aide à la réussite

Dossier "Stage" rédigé par l'enseignant responsable et déposé sur ConnectED

Sources et références

Convention de stage Dossier "Stage" rédigé par l' enseignant responsable

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Dossier "Stage" rédigé par l'enseignant responsable et déposé sur ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

La note finale sera basée sur l'évaluation du stage par le maître de stage et de l'oral par l'enseignant responsables des stages.

Stage - Evaluation du stagiaire - 60% - Grille d'évaluation et contact téléphonique

Oral - Défense sur base d'un PP - 40%: Motivation – Dynamique – Qualité Présentation orale (Fond/Forme) - Usage de la langue française (écrit/oral) - Qualité du Power Point (à déposer sur ConnectED pour une date fixée avant la présentation orale) - Qualité du rapport de visites (à déposer sur ConnectED pour une date fixée avant la présentation orale).

Attention : le Power Point ainsi que le rapport de stage seront tous deux notés par madame Durez. Ses notes rentreront en ligne de compte dans l'évaluation du cours « conférences, visites, stages et séminaires ».

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Stg	60	Stg	60
Période d'évaluation			Exo	40	Exo	40

Stg = Stages, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Pour être validée, l'activité d'apprentissage doit être basée sur un stage d'une durée complète de 2 semaines. En cas de situation exceptionnelle, les journées manquantes pourront être reportées ... accord du professeur responsable.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).